

Conseils pour les patients porteurs d'hémophilie qui voyagent

Voici quelques recommandations pour que vous puissiez bénéficier au mieux de vos vacances :

- ❑ Portez toujours le passeport d'hémophilie (en version française et anglaise) sur vous.
- ❑ Demandez suffisamment à l'avance à l'Unité d'Hémostase de préparer une déclaration pour la douane et un certificat médical.
- ❑ Prenez vos propres produits avec vous car il n'est pas certain que dans le pays où vous voyagez il y ait les mêmes produits (ou qu'il y en ait assez). Si vous êtes sous prophylaxie, il est recommandé de prendre avec vous 30% d'unités en plus en cas d'urgence. Si vous êtes traité à la demande, prenez suffisamment de produits pour traiter éventuellement plusieurs saignements. Prenez aussi avec vous tout le matériel stérile nécessaire pour effectuer les injections.
- ❑ Prenez vos produits dans les bagages à main pour éviter de les perdre et pour que vous puissiez les montrer aux douaniers. Il est indispensable que vous avertissiez les douaniers que vous portez des produits avec vous.
- ❑ Vérifiez bien comment vous devez conserver votre produit et parlez-en à votre médecin.
- ❑ Pour connaître les adresses des centres d'hémophilie dans le pays où vous vous rendez, vous pouvez soit contacter l'Unité d'Hémostase des HUG, soit aller sur le site internet <http://www.wfh.org/> (sélectionner le français comme langue, cliquer en haut sur « Ressources/Éducation » puis « Trouvez un centre de traitement », puis effectuer la recherche), ou sur le site www.euhanet.org (vous y trouverez les adresses des centres les plus proches). Il peut être parfois utile de contacter à l'avance le centre d'hémophilie de la ville dans laquelle vous vous rendez.
- ❑ Prenez éventuellement avec vous une explication de votre maladie dans la langue du pays et le document « Que faire en cas de... » (disponible à l'Unité d'Hémostase aux HUG).

Par ailleurs, ne pas oublier (conseils généraux) :

- ❑ De souscrire à une assurance voyage (et éventuellement annulation).
- ❑ De prendre les coordonnées de votre assurance et le numéro de police (et éventuellement de vous renseigner sur les modalités de rapatriement ou d'hospitalisation).
- ❑ D'avoir l'adresse de l'ambassade ou du consulat de Suisse le plus proche.
- ❑ De faire des copies de vos papiers d'identité.
- ❑ De prendre votre carnet de vaccination. Selon le pays dans lequel vous vous rendez, il est recommandé de contacter 3 mois avant votre départ un médecin pour vérifier que vos vaccinations sont à jour et voir s'il est nécessaire de prendre une prophylaxie contre la malaria selon le pays de destination (tél. de la « médecine des voyages » aux HUG : 022.372.96.15 ; vous trouverez aussi des informations sous le site www.safetravel.ch). Attention : il ne faut pas faire les vaccinations par injections intramusculaires.
- ❑ De prendre une petite pharmacie de voyage qui dépendra bien sûr du pays que vous allez. Voici quelques propositions :
 - Une réserve suffisante des médicaments que vous utilisez régulièrement (avec les ordonnances).
 - Du Cyklokapron et éventuellement de l'Octostim.
 - Des produits contre la diarrhée, la déshydratation et éventuellement les maux de voyages, ainsi que des médicaments contre la douleur, la fièvre et les refroidissements.
 - Un cold pack, des produits désinfectants, des pansements et bandages.
 - Un spray contre les insectes, voire un produit pour stériliser l'eau.
 - Une crème solaire.



Professeur Pierre Fontana
Responsable de l'Unité d'hémostase